



L'essentiel des Voies d'exécution

Objectif

Le droit de l'exécution forcée a pour fonction d'assurer la réalisation concrète des obligations civiles et commerciales. Garantie essentielle du bon fonctionnement du système économique, il constitue un élément fondamental de la pratique juridique et judiciaire de nombreux professionnels du droit quel que soit leur domaine d'activité. Or, cette matière est constamment en mouvement. Afin de permettre aux avocats, huissiers et autres professions juridiques et judiciaires de maîtriser parfaitement toutes ces évolutions, Pro-Barreau a conçu un séminaire e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel des voies d'exécution ». Ce séminaire e-learning de 10 heures de formation a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents dans cette matière. Il constitue ainsi un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances en matière de voies d'exécution.

Thèmes abordés

Le créancier ; le débiteur ; le Juge de l'exécution (JEX) ; l'huissier de justice ; les biens, objets de la mesure ; la créance, cause de la mesure ; titre exécutoire ; l'astreinte ; les mesures conservatoires ; les saisies conservatoires ; les sûretés judiciaires ; les mesures exécutoires ; l'expulsion ; la saisie-appréhension ; les saisies mobilières ; la saisie immobilière.

Programme détaillé

Partie 1 : Rappel des règles générales applicables aux procédures civiles d'exécution

- Les acteurs des PCE
- Les biens objets de la mesure
- La créance, cause de la mesure

Partie 2 : Maîtriser l'astreinte

Partie 3 : Faire le point sur les mesures conservatoires

- Saisies conservatoires
- Sûretés judiciaires

Partie 4 : Comprendre les règles qui régissent l'expulsion

Partie 5 : Maîtriser les saisies mobilières

- Saisie des meubles corporels (saisie-vente de droit commun, biens dans un coffre-fort, véhicules)
- Saisie des meubles incorporels (saisie-attribution, avis à tiers-détenteur, rémunération, valeurs mobilières)

Partie 6 : Maîtriser la saisie immobilière



Formation animée par

**Kevin
Castanier**

Maître de conférences et
Docteur en droit privé
Université de Rouen Normandie

Tarif : 395 €



Période
**Du 1 janvier 2025 au
31 décembre 2025**



Durée
10 heures de formation



Public
**Avocats, Huissiers,
Greffiers, Juristes**



Niveau 1
**Acquisition des
fondamentaux**



Formation
E-learning



La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'essentiel des Voies d'exécution

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 10 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Kevin
Castanier**

Maître de conférences et
Docteur en droit privé
Université de Rouen Normandie

Tarif : 395 €



Période
Du 1 janvier 2025 au
31 décembre 2025



Durée
10 heures de formation



Public
Avocats, Huissiers,
Greffiers, Juristes



Niveau 1
Acquisition des
fondamentaux



Formation
E-learning



processus certifié
■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





L'essentiel des Voies d'exécution

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **395€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

